

# Au Vatican, le pape François ouvre aux femmes des rôles clés

La nouvelle constitution de la Curie romaine ouvre la voie aux laïcs et femmes catholiques pour diriger des sections à responsabilité au sein du Vatican.



FANNY DECLERCQ

C'est à la date symbolique du dimanche de Pentecôte qu'entre en vigueur la nouvelle constitution apostolique redéfinissant les structures de l'administration vaticane, qui doit désormais mettre l'évangélisation et la charité au cœur de son action, au service du pape et des évêques. Ce document majeur du pontificat de François parachève un long chantier de réformes.

Outre des bouleversements structurels tels que la possibilité pour les laïcs et femmes catholiques de diriger des sections du Vatican ainsi que l'intégration d'une commission sur les abus sexuels du clergé, la nouvelle constitution porte l'empreinte de François, qui voit ses pouvoirs renforcés.

Intitulée « Peadeciate Evangelium » (« Annoncez l'Évangile »), elle intègre des précédentes réformes de l'Argentin et introduit plus de transparence financière, une promesse faite par le pape lors de son élection en 2013. Après le scandale financier impliquant le cardinal Becciu dans une vaste escroquerie des fonds du Saint-Siège, il devenait urgent d'accroître le contrôle financier.

## Fin au « carriérisme » des évêques

Les dicastères (ministères) de la Curie romaine (le gouvernement du Vatican) devront désormais accepter une gestion plus centralisée et les fonctions à la Curie ne s'exerceront que pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Par cette réorganisation de grande ampleur, le pape veut mettre fin au « carriérisme » des évêques qu'il critique régulièrement.

« Les difficultés à gérer ce volet financier relativement opaque sont l'une des raisons de la démission de Benoît XVI, tout comme les relations avec la Curie romaine qui reste une question très épineuse pour les papes », observe Rik Torfs, professeur de droit canon à la Katholieke Universiteit Leuven. « Il est très rare qu'une réorganisation d'une grande ampleur réussisse ; la précédente était celle de Paul VI en 1967. Aucun pape n'a fait de changements à cette échelle. C'est crucial pour le gouvernement de l'Église pour renouveler une certaine mentalité, et le cas échéant lutter contre certaines formes de bureaucratie. »

## Reconnaissance des laïcs

Le changement historique du texte de 54 pages réside dans la possibilité pour les laïcs de diriger les dicastères. Autrement dit, pour exercer une fonction de gouvernement, il ne sera désormais plus nécessaire d'être prêtre, diacre ou évêque. « Cette rupture entre le sacrement de l'ordination, toujours réservée aux hommes, et le gouvernement peut annoncer le début d'un bouleversement : on pourrait imaginer une femme à la tête d'une paroisse sans le contrôle d'un prêtre », analyse Rik Torfs.

En 2018, le pape avait déjà nommé le journaliste italien Paolo Ruffini à la tête du bureau de communication du Vatican. Cette nouvelle étape dans la reconnaissance des laïcs s'inscrit dans un mouvement lié aux mutations du XX<sup>e</sup> siècle, juge Louis-Léon Christians, professeur de droit canon à l'UCLouvain. « Si on le prend par le petit bout de la lorgnette, on peut dire que les

prêtres sont moins nombreux et que les autorités classiques ont moins de pouvoir. De façon plus positive, on voit que l'Église catholique se « démocratise » et donne plus de responsabilité à l'ensemble des fidèles, dans le respect de ses traditions et de sa doctrine. »

## Evangélisation

La priorité de l'Église est d'augmenter les rangs du 1,3 milliard de catholiques dans le monde. Le pape crée ainsi un dicastère consacré à l'évangélisation, un « ministère » désormais plus important que celui pour la protection de la doctrine et dirigé par... François lui-même. En se nommant « évangelisateur en chef », le pape renforce ainsi une position symbolique et relativement autoritaire.

Il établit également le premier bureau de protection contre les abus sexuels commis par le clergé en intégrant au ministère qui supervise les enquêtes canoniques (Doctrines de la foi) la commission vaticane pour la protection des mineurs.

Reste que cette réorganisation interne d'une Église à plusieurs vitesses n'aborde pas la décentralisation partielle de l'institution, qui permettrait de répondre à l'ordination des femmes ou au célibat optionnel des prêtres. « La principale carence du texte, et le pape l'annonce dans son préambule, c'est qu'il faut changer les esprits. Est-ce qu'on va y arriver en changeant un organigramme ? », s'interroge Louis-Léon Christians. « Encore faut-il que les personnes exercent leurs responsabilités dans l'esprit de la nouvelle Constitution. Il n'y a pas d'illusion, mais c'est un premier pas. »

En redéfinissant le rôle de la Curie, le pape entame un changement de culture. © AFP

## les sociologues

« L'Église doit reconnaître la pluralité »

ENTRETIEN

FANNY DECLERCQ

L'Église catholique est profondément ébranlée par des crises sans précédent. C'est le constat que posent Danièle Hervieu-Léger et Jean-Louis Schlegel, tous deux sociologues des religions, auteurs de *Vers l'implosion ? Entretien sur le présent et l'avenir du catholicisme*, publié au Seuil. Rencontre avec Jean-Louis Schlegel.

Vous avancez deux raisons sur le vacillement récent de l'Église catholique : la révélation des abus sexuels et la pandémie. Votre diagnostic ?

Autant pour les abus sexuels et spirituels que pour la pandémie, l'Église ne peut pas accuser un ennemi extérieur, hostile qui tenterait de la détruire. C'est ça la nouveauté ! La pandémie a, en France du moins, manifesté les divisions des catholiques, entre ceux qui voulaient pouvoir aller à la messe, hurlant qu'ils avaient besoin du corps du Christ, et les autres qui estimaient que l'on pouvait se passer de l'eucharistie pendant quelque temps. Les plus jeunes prêtres ont donné des célébrations par visioconférence. Ça a donné des idées à certains catholiques : 20 % des pratiquants à Paris ne sont pas revenus au culte du dimanche !

Pour les abus, c'est la gravité et le nombre de victimes qui a abattu catholiques et opinion publique. Cela a pu se faire pendant des années grâce au système de silence organisé dans l'Église, dû à une caste sacerdotale de prêtres célibataires consacrés. En droit canon, il n'y a pas un mot sur les victimes et les réparations. Quand le pape François dit que c'est le cléricisme qui est à l'origine, il fait référence à l'entre-soi : une organisation qui s'est auto-protégée pour commettre des faits que la morale et le droit trouvent inacceptables.

François met en avant l'évangélisation. C'est encore possible une logique de conquête en 2022 ?

Jean-Paul II avait relancé l'idée d'une reconquête de l'Europe, déclarant lors de sa visite : « Souviens-toi, France, de ton baptême. » Nous émettons, avec Danièle Hervieu-Léger, des doutes sur la possibilité de continuer l'évangélisation. Nous sommes sortis de la civilisation dite paroissiale, et face à une crise des vocations invraisemblable ! La reconquête de Jean-Paul II a fait long feu. En France, il n'y a plus que 2 % de pratiquants à la messe du dimanche, contre 20 % dans les années soixante. Ce système a laissé la place aux catholiques affinitaires, sans que la paroisse devienne le point avancé de l'évangélisation.

Quels sont les obstacles majeurs au changement dans l'institution ?

Il faut que l'Église ait la reconnaissance d'une certaine pluralité. Or, l'axe central actuel des catholiques pratiquants se dirige vers un très fort conservatisme, parfois identitaire. Où iront les catholiques qui ne sont pas à l'aise avec ce mouvement ? On observe aussi un fort attachement au patrimoine. Regardez l'émotion immense suscitée par l'incendie de Notre-Dame, considérée alors comme symbole de la France, de son passé chrétien, ce qui nous changeait de tout un anticléricalisme antérieur. Ce qui revient, c'est le christianisme sans le Christ, avec un engouement extraordinaire pour le patrimoine. Regardez Zemmour, ou Onfray qui a sorti que la messe en latin était un « patrimoine liturgique ». On parlait d'évangélisation, on peut se poser la question : où est le Christ dans tout ça ?



Vers l'implosion?  
DANIÈLE HERVIEU-LÉGER  
ET JEAN-LOUIS SCHLEGEL  
Seuil  
400 p., 23,50€